

J. PRÉVOT

M. DUMAS

J. DAVID

Les statistiques de la production industrielle du triple point de vue du fonctionnaire, du représentant du syndicat professionnel et de l'industriel

Journal de la société statistique de Paris, tome 105 (1964), p. 19-31

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1964__105__19_0

© Société de statistique de Paris, 1964, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

LES STATISTIQUES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

du triple point de vue du Fonctionnaire, du Représentant du Syndicat professionnel et de l'Industriel

Présentation des conférenciers par M. DUMAS

Certains d'entre vous me connaissent comme Délégué Général d'un Syndicat de la Mécanique, le Syndicat National des industries d'équipement M.T.P.S. Dernièrement, j'ai profité de ce que j'assistais à un de ces dîners qui réunissent des Membres de la Société de Statistique pour m'enrichir de la conversation de mes voisins. Je me suis ainsi entretenu avec notre collègue, M. Jacques DAVID et nous avons rapidement établi que, sans nous connaître, nous nous correspondions fréquemment : M. DAVID, en effet, m'envoie au titre de sa Société, la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire, des éléments pour la statistique de production que le Syndicat a la charge d'établir.

M. DAVID a eu l'idée qu'un exposé sur les statistiques industrielles pourrait vous intéresser; j'ai pensé de même et nous avons rapidement rallié à ce point de vue notre collègue, Monsieur PRÉVOT, qui est le Chef du Bureau Central de Statistiques industrielles au Ministère de l'Industrie. Voilà l'origine de notre présence devant vous.

Je demande à Monsieur PRÉVOT de commencer son exposé.

I — LE FONCTIONNAIRE

Si l'on fait abstraction des grandes opérations de recensement industriel qui furent exécutées depuis Colbert, et dont la dernière a pris place cette année, on peut dire que la Statistique Industrielle courante est née depuis à peine plus de 25 ans. Avant la guerre, quelques grands organismes professionnels avaient déjà entrepris la collecte de renseignements périodiques et en 1938 je crois, notre ancien président M. Sauvy, avait obtenu une réglementation qui officialisait ce concours des organismes professionnels patronaux.

Depuis lors, les années de pénurie virent les comités d'organisation accroître notablement le nombre et l'étendue des enquêtes de statistique industrielle.

La loi du 7 juin 1951 a introduit l'obligation de réponses aux enquêtes statistiques, mais en prévoyant aussi des dispositions de coordination et de secret à l'égard des renseignements individuels.

Cette loi a prévu dans son article 4, que les Ministères de tutelle, responsables de la statistique dans leurs secteurs, pourraient sous-traiter l'exécution de certaines enquêtes aux organismes professionnels compétents. Cette disposition est utilisée assez largement par le Ministère de l'Industrie, et les branches où elle n'est pas mise en application, sans être inexistantes, sont rares.

Les questionnaires utilisés par les organismes professionnels agréés pour l'exécution des statistiques sont examinés soigneusement et reçoivent un visa commun de l'I.N.S.E.E. et du Ministère de tutelle, visa qui confère à la réponse à ces questionnaires un caractère obligatoire.

Cependant, la loi a été rédigée dans un esprit libéral et les entreprises soumises aux enquêtes peuvent, si elles le désirent, moyennant certaines formalités, répondre directement à l'administration de tutelle.

Du fait du concours généralisé des organismes professionnels, le cadre même de la statistique industrielle, c'est-à-dire la nomenclature utilisée, est celle constituée par ces organismes. Cette nomenclature est d'ailleurs à très peu de chose près la nomenclature officielle des activités économiques qui fut rédigée, en 1944, en tenant beaucoup compte précisément des définitions des domaines professionnels.

Il faut dire tout de suite que ces statistiques sont, pour leur presque totalité, établies dans le cadre des branches au sens strict de ce terme. Selon ce sens strict, une branche est l'ensemble des *sections* d'entreprises ou d'établissements exerçant une activité donnée et bien définie, le plus souvent par une catégorie de produits.

Dans ce cadre sont établies, d'une part, des statistiques afférentes aux produits fabriqués. Ce sont les productions, les livraisons, éventuellement les commandes enregistrées ou les stocks.

Selon les branches, des difficultés diverses sont rencontrées pour collecter des résultats de production, soit parce que cette production est difficile à exprimer numériquement, en termes additionnables, soit parce que les entreprises en cause ne possèdent pas toujours une comptabilisation de leur production.

Cependant dans un très grand nombre de branches, les données physiques sont significatives et comptabilisées. Dans un petit nombre de branches parmi celles des industries mécaniques et électriques, les données physiques ne sont pas significatives et seules des valeurs peuvent être appréhendées et additionnées; mais ces valeurs sont alors naturellement des valeurs des livraisons ou des facturations et non des valeurs de la production.

L'inconvénient de l'utilisation de ces valeurs est le fait qu'elles ne sont pas comparables dans le temps, et l'élaboration d'un indice de prix, susceptible de conduire à des valeurs en francs constants, présente des difficultés importantes.

Outre les données de production ou de livraison, sont collectées dans certaines branches quelques autres informations afférentes aux produits fabriqués. Ce sont soit des stocks (dans les industries chimiques ou textiles par exemple), soit des commandes enregistrées (essentiellement dans les industries mécaniques).

Les données de production sont recueillies mensuellement dans la majorité des branches, ces données étant transmises à l'I.N.S.E.E. aux fins de calcul de l'indice mensuel de la Production Industrielle. Il a pu être constaté expérimentalement que seule la périodicité mensuelle conduit à une statistique régulière et rapide.

La périodicité mensuelle est cependant très loin d'être universellement adoptée dans les branches de la transformation des métaux (où les enquêtes sont généralement trimestrielles). D'autre part, dans le plus grand nombre des branches du travail des étoffes, du bois et des industries diverses, la production n'est recensée qu'à la cadence annuelle, et les enquêtes en cause sont bien souvent de qualité assez médiocre.

Outre les données sur les produits fabriqués, la statistique industrielle se doit de connaître, pour les besoins des Directions Techniques et du Plan en particulier, des infor-

mations sur certains facteurs de production tels que sur la main d'œuvre, les investissements, certaines consommations de matières premières et certains outillages.

Depuis une vingtaine d'années, les questions de main d'œuvre figurent dans les enquêtes des branches, au sens strict du terme indiqué plus haut. Ceci signifie que les entreprises ou établissements polyvalents doivent ventiler leurs effectifs entre les différentes branches, et l'expérience montre que cette ventilation est souvent mal faite. M. David nous le dira tout à l'heure.

Lorsque, voici quelque six ou sept ans, fut généralisée l'enquête annuelle sur les investissements, il fut décidé de l'exécuter par entreprise entière, sans ventilation, ceci en vue de faciliter cette enquête, et d'éviter l'imputation difficile d'investissements généraux.

Les résultats obtenus par secteurs d'entreprise entière, et non par branche sont donc difficiles à utiliser dans des travaux qui se placent systématiquement dans le cadre des branches.

La cohérence des données sur la main d'œuvre et sur les investissements avec les données de production n'est donc pas parfaite, et ceci pour des motifs différents. Nous devons, en liaison avec l'I.N.S.E.E. comme avec les Directions Techniques et les organismes agréés, rechercher des moyens pratiques d'aboutir à une meilleure cohérence.

Il n'est pas possible de s'étendre plus sur les divers aspects de la collecte des statistiques de production. Je dirai encore seulement que la normalisation des questionnaires serait probablement considérée par beaucoup insuffisante, mais que le désir d'une normalisation trop poussée conduit, soit à des absurdités, soit à des mauvaises adaptations de ces questionnaires à la documentation interne aux entreprises. Bien entendu certaines notions générales sont normalisées.

Encore un mot pour dire que les statistiques industrielles font l'objet d'un effort de régionalisation, effort difficile à obtenir dans toutes les branches pour divers motifs : par exemple, il arrive que la régionalisation de la production soit difficile parce que l'élaboration d'un produit fini implique les interventions successives de plusieurs usines situées dans des régions différentes. Mais l'obstacle principal est incontestablement le souci de maintenir secret des renseignements individuels, qui sont isolés dans des résultats statistiques régionaux.

Mais l'heure tourne et je dois passer la parole à M. DUMAS.

* * *

Mes deux co-conférenciers vous ont montré que tout n'était pas simple dans la collecte des statistiques industrielles et depuis longtemps les problèmes évoqués ont été l'objet de nos réflexions. Mais les solutions ne peuvent être improvisées et il est nécessaire de les bien étudier avant de les mettre en œuvre.

Une des qualités essentielles, sinon la qualité principale d'une statistique industrielle est sa comparabilité dans le temps. Il ne peut donc être question d'aboutir à de meilleures solutions des problèmes évoqués par approches successives qui détruiraient à diverses reprises cette comparabilité.

Parmi les solutions qui sont envisagées aux divers problèmes évoqués, je citerai :

1° la tenue à jour permanente d'un répertoire qui aurait à connaître les diverses activités des établissements industriels, les conversions partielles ou totales;

2° les regroupements des syndicats agréés dans certains grands secteurs industriels, ceci en vue d'une part d'éviter que les entreprises soient interrogées par des organismes

trop nombreux, et d'autre part de demander beaucoup moins de ventilations de certaines données sur les facteurs de production. En outre ces organismes — isolés à coup sûr des services de recouvrement des cotisations syndicales — pourraient se voir dotés de spécialistes de la statistique industrielle, non préoccupés par d'autres tâches.

Je crois que ces deux réformes auraient les plus heureux effets sur la valeur de nos statistiques industrielles, et j'espère que dans quelques années, il nous sera possible de vous faire un nouvel exposé précisant les progrès accomplis.

J. PRÉVOT

*
* *

II — LE REPRÉSENTANT DU SYNDICAT PROFESSIONNEL

En tant que représentant d'un Syndicat, j'ai une mission à remplir : recueillir certaines valeurs auprès de certains constructeurs et cela à la fois pour les statistiques de production et pour d'autres statistiques telles que : investissements, parc de machines-outils...

Sur le cas des statistiques de production, les valeurs à recueillir de chacun sont fixées par accord entre M. Prévot et moi. Pratiquement M. Prévot a l'œil fixé sur certaines valeurs (notamment celles qu'il envisage de publier) et veille à ce qu'elles figurent sur le questionnaire avec une définition convenable; moi j'ajoute celles qui me sont demandées, ou dont je vois l'intérêt pour des études à entreprendre. Ainsi, à l'heure actuelle, voici les principales valeurs demandées trimestriellement :

- Effectifs de l'Établissement (montants globaux des salaires et appointements);
- Production en francs et en tonnages;
- Expéditions à l'étranger, en francs et en tonnages, en distinguant la zone franc du reste du monde;
- Commandes enregistrées.

En réalité, les choses sont un peu plus compliquées car le Syndicat auquel je pense correspond à des activités diverses allant par exemple des tracteurs de travaux publics au matériel pour la Sidérurgie et même au matériel pour voies étroites, avec des prix au kilo variant par exemple du simple au quadruple. Aussi le questionnaire correspondant comprend-il plusieurs lignes, chacune d'elles étant relative à une « branche » d'activité de sorte que bien des établissements ont à ventiler leur production entre plusieurs lignes.

Pour ce qui est des Constructeurs, j'ai à détecter tous ceux qui le sont dans le domaine attribué au Syndicat, à les interroger et à obtenir leurs réponses, toutes choses qui présentent des difficultés pratiques : un constructeur commençant à produire n'a pas à me le déclarer de sorte qu'il faut une circonstance favorable ultérieure pour le détecter (annonce dans une revue, demande de crédit...) et dans la mesure où cette détection est quelque peu tardive, c'est un élément de discontinuité qui est introduit dans la statistique.

Interroger un constructeur est une chose; mais bien se faire comprendre de lui en est une autre et il faut y regarder à plusieurs fois lorsqu'il s'agit de rédiger d'abord, puis de modifier un questionnaire.

Obtenir des réponses et les obtenir en temps voulu est d'une difficulté telle qu'après bien des années d'efforts j'en suis encore à devoir me contenter d'un médiocre à peu près : j'ai utilisé tour à tour la persuasion, l'appel aux bons sentiments, l'autorité des instances syndicales, le spectre de dépenses syndicales accrues et la réalité des sanctions que la loi met à la disposition de l'administration : j'ai en effet obtenu une fois qu'un constructeur

particulièrement sourd à mes appels soit condamné au paiement de l'amende maximale d'ailleurs inférieure à n'en pas douter au prix d'établissement d'un questionnaire. Mais il y a longtemps de cela et aujourd'hui les récidivistes, pour ne parler que d'eux, sont lourdement pénalisés.

Bref, tout cela conduit à peu près à ceci :
pour une date prescrite de 25 jours après la fin du trimestre, il y a à peu près

36 % des réponses dans ce délai,
puis 20 % dans les quinze jours qui suivent;
puis 33 % peu après une relance par lettres;
puis 7 % peu après une relance par télégramme;
et les 4 % restants, constituent des « coups anormaux » dont la dispersion est grande, je n'ai pas besoin de le dire.

Toute suggestion concrète qui devrait conduire à une amélioration de cette situation serait reçue avec reconnaissance et examinée avec soin.

Ainsi, le temps aidant, je recueille des valeurs au fur et à mesure de leur arrivée; elles sont examinées; elles font l'objet de correspondances pour obtenir des précisions et des rectifications et elles sont enregistrées au jour le jour. Dès que je dispose de toutes les réponses, j'en fais l'addition et je les envoie à M. Prévot, naturellement, et aussi je diffuse les résultats par la voie du Bulletin syndical à tous ceux qui ont contribué par leurs déclarations à l'obtention de ces résultats. Tout cela demande deux mois et plus.

Ce qui arrive entre temps est facile à deviner : l'impatience saisit tous ceux qui attendent les résultats et je suis amené à établir des résultats provisoires d'après les seuls éléments dont je dispose aux époques voulues; compte tenu de ce que les réponses des constructeurs n'arrivent pas, chaque trimestre, dans un seul et même ordre, voici comment j'opère :

— pour chaque constructeur, je calcule un pourcentage de son activité dans la branche correspondante au cours de l'année précédente;

— j'affecte aux productions de ce constructeur un poids égal à ce pourcentage;
— en même temps que j'additionne les valeurs des premiers répondants, j'additionne leurs poids de sorte que je sais (voici des chiffres écrits simplement à titre d'exemple) qu'une production de $p = 20\ 000$ tonnes a été déclarée par un ensemble de constructeurs qui, à eux tous, ont représenté l'année précédente 45 % de la production totale ($r = 45\ %$).

— j'estime la production d'après ces données; dans l'exemple ci-dessus, la formule d'estimation qui a été envisagée en premier lieu conduisait à retenir $\frac{20\ 000}{0,45}$;

une autre (dans laquelle S est la production totale de l'année antérieure) conduisait à retenir $20\ 000 + (1 - 0,45) S$.

Une étude a semblé montrer l'avantage de la moyenne arithmétique de ces deux estimations; en même temps, elle m'a conduit à cette conclusion provisoire que lorsqu'elle n'était pas au moins égal à 50 % il ne fallait pas accorder grande confiance à l'extrapolation.

Voilà donc, rapidement esquissé, l'essentiel du travail qui incombe au Syndicat dans cette organisation des statistiques de production; il ne s'agit pas seulement d'un travail matériel important; c'est un travail qui doit être fait avec cet esprit critique que connaissent bien tous ceux qui de près ou de loin s'occupent de la collecte de données statistiques.

D'aucuns peuvent s'étonner de voir un Syndicat — organisme privé — assumer toutes ces tâches, ainsi d'ailleurs, je le précise, que la totalité des frais, importants, qui leur correspondent. A ceux là, je leur demande de considérer que l'intérêt bien compris d'une profession est que les pouvoirs publics disposent en ce qui la concerne de statistiques aussi

exactes que possible et convenablement interprétées : lorsqu'il n'en est pas ainsi, le risque est grand que des mesures prises par les pouvoirs publics aillent à l'encontre de ce qui est désirable. Consciente de cet intérêt, la profession confie naturellement l'établissement de ses statistiques à un spécialiste assez au fait des techniques de la profession, et de leur évolution, pour assurer cette exactitude tant désirée; elle est d'autre part mieux informée que quiconque sur la confiance à accorder aux statistiques et sur leurs particularités; elle se trouve donc être en mesure de veiller efficacement et objectivement à la bonne interprétation de leurs résultats.

M. DUMAS

*
* *

III — L'INDUSTRIEL

M. Prévot et M. Dumas viennent de vous parler de ce que l'on demandait aux usines. Je viens pour ma part vous parler de la manière dont les usines répondent.

L'opinion que je vous donne est une opinion basée sur l'expérience d'une année dans une société à fabrications multiples, des branches sidérurgie fine et mécanique, au sortir d'une période longue dans les services statistiques internationaux.

Mon intention est d'évoquer d'abord les problèmes que nous avons actuellement et de relancer ensuite la discussion en proposant quelques solutions possibles.

Les enquêtes statistiques ne sont pas populaires dans les entreprises. Pour les petites entreprises elles représentent une charge dont on ne comprend pas toujours la signification : pour les grandes entreprises, les données demandées sont trop souvent différentes des données à usage interne.

C.A.F.L. reçoit chaque mois une cinquantaine de questionnaires. Sur ces 50 questionnaires, une trentaine sont des questionnaires agréés par le ministère, le solde correspondant soit, à des questionnaires auxquels nous répondons volontairement dans le cadre de l'organisation des professions, soit des enquêtes menées individuellement par des tiers. Il est évident que ces derniers, malgré le sens des relations publiques que nous cherchons à développer, ne sont pas toujours les bienvenus. Mais notre structure qui groupe sept usines, se subdivisent elles-mêmes en groupes et en ateliers, rend très difficile le contrôle de ce phénomène aléatoire.

De part ses spécialités, C.A.F.L. connaît deux secteurs de statistiques très différentes :

- 1) dans la sidérurgie : une grande chambre syndicale avec quelques petites sœurs pour les aciers spéciaux et les tôles magnétiques, en particulier;
- 2) dans la branche mécanique : une quantité de chambres syndicales séparées et qui ont pour mission de poser des questions sur des matériels voisins.

En matière de sidérurgie nous recevons de très nombreux questionnaires extrêmement détaillés, faciles à remplir car ils portent sur des phénomènes simples et qui ont lieu en des endroits bien localisés. La tâche des réponses est laissée aux ateliers et cela d'autant plus facilement qu'il y a coïncidence entre comptabilité interne et statistiques syndicales.

Dans la branche mécanique par contre, des difficultés naissent du fait que le questionnaire statistique ne correspond pas toujours à un fait technique ou économique aisément identifiable.

Ainsi nous recevons des questionnaires « turbines ». Mais les turbines sont fabriquées dans plusieurs ateliers qui chacun y intègre un peu de travail. Heureux pour moi, la productior

de turbines est d'une complexité telle qu'un service centralisateur gère les commandes turbines. Il m'est donc possible d'obtenir les chiffres commandes et livraisons sans trop de difficultés. Mais je ne suis pas toujours certain que les données fournies au titre des turbines ne sont pas de nouveau incluses à un autre titre dans les activités de l'atelier. Et je suis à peu près sûr que les chiffres « Personnel » et « Matières Premières » ne correspondent pas à des faits repérés. Cet exemple vous montre un coin de la difficulté statistique d'un questionnaire. Mais pour expliquer la réaction négative générale, il faut revenir sur le phénomène global.

J'estime à sept personnes prises à plein temps, les effectifs occupés à collecter les données, à préparer les chiffres et à remplir les questionnaires. Dans C.A.F.L. sept personnes environ, cela représente en salaires, charges sociales et équipements 14 000 000 AF affectés à une production dont l'intérêt n'est pas évident, et en tout cas pas directement intéressant pour la production. A lui seul, ce facteur coût explique certainement pour une part, les résistances de beaucoup de chefs d'entreprises dont l'objectif essentiel reste, par définition, de produire au moindre coût.

Il est vrai d'ailleurs que ce fait est surestimé, car le chiffre que je donne correspond pour C.A.F.L. à 0,4 ‰ de notre population active et 1/5 000 de notre chiffre d'affaires. Mais comme il se signale près du chef d'entreprise, son aspect psychologique est important.

A bâtons rompus je soulèverai quelques autres points où les statistiques industrielles heurtent le fonctionnement normal de l'entreprise.

J'ai dit tout à l'heure que souvent les renseignements statistiques ne collaient pas avec les renseignements intérieurs aux entreprises. Sans aller jusqu'aux entreprises où les ateliers n'ont pas à connaître de francs, il est certain que généralement les comptabilités internes sont tenues hors taxes. Or, il n'y a que quelques syndicats qui acceptent des déclarations hors taxes, et cela peut-être — et ce serait alors un reproche majeur que je ferai en tant que statisticien — parce que les déclarations statistiques faites pour la Nation servent généralement de bases pour les prélèvements des cotisations recouvrées par les syndicats. Je reviendrai sur ce fait tout à l'heure. Je crois qu'il faut séparer d'urgence les déclarations statistiques des cotisations syndicales.

Un autre point de friction entre l'organisation des entreprises et le découpage des statistiques syndicales est plus grave. Les entreprises sont découpées, de façon variable d'ailleurs, en usines et ateliers en fonction de considérations historiques et de la distribution des moyens de production. Les statistiques syndicales par contre sont articulées en fonction de produits, or, dans la pratique industrielle, il arrive souvent qu'un produit soit fabriqué par étapes, dans divers ateliers. Ce qui incite chaque syndicat à vouloir des déclarations pour le matériel de son ressort dans tous les états de la matière. Ainsi si dans un matériel donné, on trouve des éléments moulés, des éléments forgés, des usinages, des montages, il y aura des difficultés de déclarations, de risques de doubles emplois et des incidents de frontières.

Il n'est jamais simple de résoudre ces problèmes, et en plus des doubles emplois qui faussent la statistique, il se glisse des distorsions entre entreprises en fonction du degré d'intégration des productions.

Je reviens maintenant sur le chiffre déclaré lui-même. Pour les commandes et livraisons, outre le problème des valeurs taxes comprises ou hors taxes, il y a une autre difficulté due à l'incohérence des demandes. Pour les commandes, cela est assez simple. Mais l'un veut côté départ les livraisons, l'autre les ventes, l'autre les facturations. Ces termes peuvent paraître voisins, et ils recouvrent le même fait statistique. Mais dans les entreprises ils correspondent à des données internes différentes et qui ne sont pas gérées par les mêmes services.

Pour un atelier, les livraisons comprennent aussi bien les ventes au commerce que les livraisons à un autre atelier, alors que les ventes sont les expéditions faites à des tiers. Ces deux éléments sont contemporains. Par contre les facturations sont souvent décalées dans le temps par rapport aux ventes. En sus des cotisations syndicales que l'atelier cherche à minorer, ce qui conduit à perturber l'image statistique volontairement, il existe à ce niveau une difficulté qui vient des livraisons intérieures. Suivant le découpage retenu par les ateliers, ces livraisons varient d'une entreprise à l'autre. Et dans la mesure où les grandes entreprises intégrées contribuent largement à l'activité industrielle, ce facteur est loin d'être négligeable.

J'ajouterai qu'à l'occasion du dernier recensement industriel si j'ai été amené à rencontrer quelques doubles emplois très rares d'ailleurs car les chefs d'ateliers ont un réflexe de défense, j'ai par contre noté d'assez nombreuses lacunes. En effet, quand une entreprise refuse d'adhérer à un syndicat professionnel elle tend automatiquement à refuser de remplir les questionnaires statistiques correspondants. Et comme le sens statistique est peu répandu et l'existence de déclarations directes au ministère assez peu connue, cela conduit à des omissions. De plus, inconsciemment cette fois certaines activités mal définies ou intermittentes passent facilement à travers les mailles de la statistique.

Il faut cependant ne pas trop voir en noir le tableau de la situation. En effet, les erreurs, quand il y en a, ne portent que sur des fractions minimes des totaux. Et de plus les statistiques industrielles françaises ont, du fait même de leurs défauts, une qualité statistique essentielle, la continuité. Il est fort difficile de toucher aux systèmes habituels dans l'entreprise, et pratiquement la routine l'emporte toujours, garantissant des séries chronologiques vraiment homogènes. Le défaut de cette qualité est évidemment la viscosité correspondante, qui parfois masque les évolutions.

Je me tiens évidemment à la disposition de l'assistance pour fournir tout détail complémentaire. Mais je manquerai à mon devoir si je ne passais pas maintenant à quelques propositions constructives, qui pourraient par leur application permettre une amélioration, sans cependant provoquer le bouleversement des méthodes actuelles au sein des entreprises, bouleversement qui serait désastreux pour les données recueillies.

Je dois d'ailleurs m'excuser si pratiquement mes propositions relèvent de la technique bien connue : faire faire à autrui ce que vous ne voulez pas faire. Mais je suis persuadé que c'est au niveau des syndicats professionnels que l'action sera la plus efficace.

A l'exemple de ce qui se passe en sidérurgie, la solution me paraît être dans des centres statistiques intersyndicaux qui seraient articulés non par produits mais par style de fabrications. Cela permettrait d'en faire le correspondant statistique d'un type d'atelier. Ainsi un centre statistique des produits forgés, un centre statistique des produits moulés, un centre statistique des produits usinés recevrait les déclarations des forges, des mouleries et fonderies, des ateliers de mécanique. Il convient au passage de noter que le M.T.P.S. de M. Dumas a devancé ma demande, car pour les travaux publics son activité correspond à un style de produits pour lesquels il faut un équipement et des ateliers distincts, qui sont donc assez faciles à déclarer. Par contre, pour la branche sidérurgie du M.T.P.S. la situation est plus difficile, car ces productions spécialisées se mélangent généralement avec les autres productions de grosse mécanique.

De toute façon, il faut que ces centres statistiques soient ensuite distincts des finances syndicales. La perception des cotisations sur la base des chiffres statistiques est à la fois contraire à l'esprit de la loi, et favorable aux dissimulations, surtout pour les petites entreprises.

Ma proposition résoudrait sans doute les difficultés possibles pour les chiffres de

productions, (commandes, livraisons, heures travaillées) et pour les chiffres de consommation de matières premières. Elle permettrait sans doute d'ailleurs des collectes complémentaires, investissements, moyens de production. Mais elle n'apporte aucune solution aux difficultés qui proviennent des services annexes, entretien, transports, commercial, administratif.

Pour ces services, la solution actuelle est boiteuse, et les différences entre statistiques de sources diverses sont très importantes. Je puis expliquer cela sans difficulté pour C.A.F.L. Mais la solution ne paraît être seulement dans des recensements du personnel industriel par l'I.N.S.E.E. ou par le Ministère. Dans cette optique les déclarations syndicales se limiteraient au personnel direct, et une fois l'an on recenserait les personnels des services annexes : entretien, mouvement, commercial, administratif. A moins de créer, pourquoi pas, un centre statistique intersyndical pour cette catégorie d'activité, au besoin par grande fédération professionnelle, mécanique, sidérurgie, chimie. Il est vrai que cela ne résoudrait pas mon problème personnel, puisque C.A.F.L. utilise ses services annexes pour deux secteurs principaux : mécanique et sidérurgie, et quelques petits à côté : énergie électrique cokerie, carrière, nickelage chimique entre autres.

Je terminerai en répétant que malgré tout, les statistiques industrielles en général me paraissent assez efficaces. Le secteur mécanique où C.A.F.L. est largement représenté est de beaucoup le secteur le plus difficile. Mais dans le monde, la France et l'Europe d'aujourd'hui le moment est sans doute venu de penser à mettre en place les améliorations nécessaires pour adapter l'instrument statistique aux besoins. L'esprit statistique commence à pénétrer dans ce pays. On commence à trouver des ingénieurs et des administratifs qui savent ce qu'est la statistique. Parfois il y a même des miracles, en l'espèce des statisticiens de métier dans l'industrie, à des postes où ils s'occupent de statistiques. Les circonstances sont donc de plus en plus favorables à une évolution. Il suffirait de vouloir cette évolution pour qu'elle se produise, et si l'on admet les lignes de force que j'ai tracées plus haut, c'est aux syndicats professionnels et au ministère de mettre la balle en jeu. Je suis persuadé que les entreprises seraient favorables à une telle évolution qui pour elles conduirait souvent à une simplification.

J. DAVID

DISCUSSION

M. KOBLOTH-DECROIX. — En arrivant ici ce soir et avant d'entendre ces intéressants exposés j'étais pourtant bien convaincu que pour répondre à la conjoncture, il fallait que la facilité offerte par les raisonnements économiques portant sur des quantités globales cède momentanément le pas à une plus grande sélectivité et à un effort de discrimination.

Je m'aperçois qu'en ce qui concerne la statistique industrielle dans sa formulation actuelle, c'est davantage un regroupement, un effort de concentration qui semblerait opportun.

Par exemple, la surveillance d'un certain nombre de postes regroupés permettant de percevoir dans le temps la variation des investissements, des stocks de matières premières, des stocks de produits finis, des heures ouvrées, de la consommation d'énergie me semblerait constituer un appareil très utile à l'économiste et au financier. Il serait d'une valeur croissante avec la rapidité de publication des chiffres. Et sur ce point je me prends à envier la promptitude de l'appareil statistique des U.S.A. et je sais que je ne suis pas seul à l'envier !

Puisque nous sommes sollicités par Monsieur M. Dumas de faire œuvre d'imagination pour inciter les entreprises industrielles de son syndicat à répondre avec un intérêt accru

et plus de rapidité à ses demandes de statistiques, je lui apporte très volontiers la présente suggestion :

Bien que l'autofinancement ait encore conservé une certaine efficacité dans les entreprises auxquelles il se réfère, on peut avancer qu'il leur arrive de recourir au secteur bancaire pour obtenir des crédits à court ou à moyen terme.

Aussi bien, si la décision était prise entre le Ministère de l'Industrie et celui des Finances que les dossiers constitués en vue d'obtenir un crédit bancaire doivent désormais comporter le visa d'un organisme syndical ou administratif chargé de recueillir les éléments statistiques en cause, ce serait à mon humble avis une incitation valable qui faciliterait à la fois la tâche de Monsieur Dumas et celle de l'administration.

M. RECHNER. — Je voudrais, s'il l'accepte, poser une question à M. David. En effet, ayant la charge du service statistique dans votre entreprise, vous nous avez fait part des difficultés que vous éprouvez pour répondre aux questionnaires apparemment simples des syndicats professionnels, car il faut regrouper des éléments de divers ateliers. C'est pourquoi vous proposez que les statistiques soient regroupées, plutôt que par grandes catégories de produits, par grandes catégories de techniques sous l'égide de centres statistiques des produits moulés, ou des produits forgés, ou des produits usinés, etc. Ainsi la réponse de votre entreprise serait plus facile, car elle serait faite par ateliers ou services entiers. Mais ensuite, vous nous avez avoué avoir également la charge du service des Études de Marchés de votre entreprise; je vous pose donc la question : « Si à ce dernier titre, au lieu de connaître les productions de locomotives, de wagons, de machines-outils, de matériels de manutention, etc. vous connaissiez seulement les tonnages de produits forgés, ou moulés, ou usinés, comment pourriez-vous effectuer ces études de marchés? Ou comment pensez-vous concilier ces deux préoccupations? »

RÉPONSE DE M. DAVID A M. RECHNER. — Je me suis certainement mal exprimé. Mon intention n'était pas de souhaiter une diminution du nombre d'éléments produits sur lesquels les renseignements sont fournis, mais uniquement une concentration des endroits où ces renseignements sont donnés et des questionnaires qui servent à les donner. Il est parfaitement possible de donner une production détaillée par produit vendu. Ce qui est difficile et arbitraire, c'est de ventiler main-d'œuvre, salaires, heures ouvriers et matières consommées d'un atelier unique entre plusieurs syndicats et plusieurs questionnaires. Je souhaite que l'atelier intégré réponde de son activité à un centre statistique unique. Il y aurait aussi un constat de la situation globale de la production à divers niveaux, fonderie, forge, moulage, usinage, et un résultat statistique, en tonnes ou en valeur portant sur des productions commercialisées.

C'est de cette manière que je concilie mes besoins contradictoires, simplification et honnêteté de la réponse aux statistiques. Diversification des éléments produits et comme livraisons et comme commandes afin d'avoir une vue totale du marché. On pourrait même aller plus loin, et tirer une valeur ajoutée par l'atelier, jusque la comptabilité, tenue par atelier ou groupe d'atelier, en fournirait les éléments. Mais à ce niveau il faut grouper pour coller au fait industriel. Par contre au niveau produit, je crois possible d'un code de produits, qui pourrait même être calqué sur celui des douanes afin d'aider encore davantage et l'unification de la connaissance du marché, et l'unification des définitions en Europe, puisque le code douanier tend à l'unité européenne et mondiale.

QUESTIONS POSÉES A M. PRÉVOT PAR M. CAPET. — Les renseignements que l'on obtient

sur un objet, relativement facile à repérer, tel que le nombre de salariés sont déjà peu satisfaisants puisque, suivant les saucés utilisées, S.S., états 1024, exploitation du fichier de l'I. N. S. E. E., on trouve pour la région du Nord des différences de 20 % qui sont difficilement explicables ainsi que l'a montré M. Leroux dans sa thèse sur la mesure de l'emploi dans le Nord (1).

Quelle est selon vous le degré d'approximation dans la mesure de la production industrielle par branche? Cette approximation vous semble-t-elle être meilleure ou non que celle que l'on obtient au S. E. E. F. dans le calcul de la valeur ajoutée par secteurs? Bien que fondamentalement différentes, ces deux sources statistiques ont-elles fait l'objet de confrontations?

RÉPONSE DE M. PRÉVOT A M. CAPET. — La question posée est intéressante, mais il n'est pas possible malheureusement d'y répondre d'une manière générale.

Tout d'abord, je rappelle ce que j'indiquais précédemment : les enquêtes dont nous avons parlé sont exécutées *par branches*, ce qui entraîne pour les entreprises ressortissant de plus d'une branche, des difficultés d'imputation de la main d'œuvre, difficultés sur lesquelles M. David a insisté plus que moi, et qui vous ont montré que le résultat en cause, par branches, n'est pas si facile à repérer. Et l'expérience montre que beaucoup d'entreprises polyactives ne cherchent guère à résoudre ces difficultés. Elles imputent approximativement la main d'œuvre facile à imputer et oublient ainsi de déclarer les effectifs dont l'imputation est difficile, et cette minoration varie de 10 à 30 % environ de l'effectif total.

La bonne solution consisterait d'une part à ce que les branches soient moins nombreuses et donc de domaines plus larges. Si, en effet, les travaux actuels, en particulier ceux du Commissariat au Plan, impliquent l'existence de résultats par branches, il semble qu'ils n'exigent pas une nomenclature des branches aussi détaillée que celle qui est actuellement concrétisée par les organismes agréés, dans certains grands chapitres de la nomenclature au moins, tels ceux des industries mécaniques ou ceux des industries du bois.

Les cas d'entreprises qui devraient alors faire les ventilations en cause seraient alors moins nombreux, et une plus grande attention pourrait y être portée. D'autre part, l'expérience montre que, lorsqu'un questionnaire comporte simultanément les questions effectif total et effectifs imputables à chacune des activités exercées (chacune des branches), les ventilations sont faites bien plus correctement que lorsque chacun des organismes agréés interroge isolément sur les effectifs qui lui sont imputables.

La solution de principe à ce problème c'est le répertoire des entreprises industrielles, qui a été expérimenté depuis 7 ans, d'une manière restreinte, et qui, conduisant à l'analyse de chaque entreprise et chaque établissement, mènera à des classements corrects et à la cohérence des effectifs ventilés entre eux d'une part, et avec les effectifs totaux d'autre part.

Si la mesure des effectifs par branches pose, comme vous le voyez, des problèmes non encore complètement résolus, la mesure de la production, si elle rencontre dans certains cas particuliers des problèmes difficiles, spécifiques de ces cas, ne présente pas les mêmes difficultés générales de ventilation. La ventilation de la production, par catégories de produits, est plus naturelle que la ventilation des facteurs de production. Il ne convient nullement d'autre part d'opposer les résultats du S. E. E. F. à ceux des enquêtes de statistique industrielle car le S. E. E. F. procède à ses évaluations de la production de chaque *grande branche* à partir des résultats de ces enquêtes, qu'il corrige en tirant parti d'informations diverses

(1) De la Structure et de l'Évolution de l'emploi régional : Méthodologie et Résultats pour le Nord. Thèse Faculté de Droit Sc. Écon. de Lille, 1963, doc. ronéoté.

obtenues par d'autres enquêtes. En particulier, le S. E. E. F. (ou plutôt maintenant l'I. N. S. E. E.), confronte ses résultats par secteurs et les résultats par branches (et corrige ceux-ci pour obtenir une cohérence au niveau de grands ensembles).

Le degré d'approximation des résultats des enquêtes est très variable d'une branche à une autre. Certains syndicats obtiennent des résultats avec une erreur probablement inférieure à 5 %, tandis que d'autres produisent des données dont l'approximation peut dépasser 25 %.

RÉPONSES DE M. PRÉVOT A M. KOBLOTH-DECROIX — 1^{re} partie de sa question. — J'ai parlé tout à l'heure d'un défaut très apparent dans les branches des industries mécaniques, parce que MM. Dumas et David sont tous deux des « mécaniciens »; ce défaut, qui est le caractère trop parcellaire des organismes agréés, conduit à des ventilations des facteurs de production main-d'œuvre et consommation de matières trop détaillées. Il n'est pas, heureusement, universel et je citerai, à contrario, le grand secteur des industries chimiques dans lequel les statistiques de production sont établies par les syndicats primaires, au nombre de 70 environ, définis par des catégories de produits fabriqués. Ces syndicats sont parfaitement qualifiés pour ce travail, mais, pour obtenir les statistiques de main-d'œuvre, de consommation d'énergie et d'investissements, ainsi que pour certaines récapitulations des ventes, une enquête annuelle est exécutée par l'organisme fédéral : l'Union des Industries Chimiques, et cette enquête ne conduit que dans de peu nombreux cas à des ventilations — dans les cas où une entreprise exerce à la fois une activité chimique et une autre activité —. Nous nous trouvons là, devant un agrégat trop large, et il serait même très souhaitable que quelques grandes subdivisions soient opérées dans cet agrégat.

Réponse à M. DAVID, qui, répondant à M. RECHNER, avait exposé qu'il lui serait facile de répondre à des questionnaires par atelier, c'est-à-dire par technique de fabrication, tandis qu'il est fort difficile de collecter dans les divers ateliers, les heures-ouvriers passées et donc toutes les données main-d'œuvre à imputer aux différentes branches :

M. PRÉVOT. — Si je comprends bien M. David, il exprime l'idée qu'il serait plus facile de remplir des questionnaires correspondant aux diverses activités intégrées dans une production complexe.

Je dois dire que les productions dites de base sont recensées, qu'elles interviennent dans un complexe à intégration verticale, ou dans une entreprise qui les met sur le marché. Telles sont par exemple la sidérurgie, la production des métaux non ferreux ou la fonderie.

Par contre, il n'a pas paru possible d'interroger des constructeurs de produits complexes sur chacune des nombreuses activités qui concourent à l'élaboration de ces produits complexes. Par exemple, on voit mal quel accueil serait fait par les constructeurs d'automobile à toute une série de questionnaires portant chacun sur les uns des activités suivantes : forge, étrépage et calibrage de l'acier, découpage, emboutissage, décolletage, fabrication de roulements, fabrication d'organes de transmission, fabrication d'accessoires automobiles, revêtement des métaux, fabrication de ressorts, fabrication de chaînes mécaniques, fabrication de carrosserie, fabrication de sièges, fabrication d'articles en caoutchouc industriel.

Cette décomposition de l'activité de la construction automobile, pris à titre d'exemple, a été envisagée; elle ne paraît actuellement aucunement réalisable.

A la suite d'interventions diverses, M. Maurice Dumas a précisé les points suivants :

— *statistiques industrielles allemandes*

J'ai eu récemment l'indication que dans la République fédérale allemande deux statistiques industrielles étaient établies, d'ailleurs suivant des formulaires identiques :

— l'une est officielle et s'adresse à tous les industriels d'une branche; elle est exploitée par le Land et centralisée fédéralement;

— l'autre est faite par le Syndicat professionnel et ne s'adresse qu'à ses adhérents; les éléments recueillis sont vérifiés par le Syndicat — avec certainement plus de compétence que ne peut le faire le Land — puis centralisés par l'Organisation Professionnelle correspondante.

— *dépouillement d'informations en provenance d'entreprises françaises*

Un dépouillement d'informations provenant d'entreprises françaises s'il n'est pas fait par un Syndicat professionnel connaissant bien chaque entreprise, ne peut guère avoir d'autre base que les trois premiers chiffres du numéro I. N. S. E. E. de l'établissement considéré; or j'ai récemment fait la constatation que sur 300 firmes ressortissant au Syndicat M. T. P. S., il y en avait la moitié seulement dont le numéro I. N. S. E. E. commençait par l'indicatif 211 des activités de ce Syndicat; pour les autres, les indicatifs étaient les plus divers; ceci montre combien la précision d'un classement opéré d'après le numéro I. N. S. E. E. doit être considérée comme suspecte.

— *main-d'œuvre*

Tout rapprochement des indications relatives respectivement à la main-d'œuvre et à la production, telles qu'elles sont reçues au Syndicat M. T. P. S., ne peut être fait qu'avec les plus grandes précautions. Il y a en effet que la sous-traitance, qui est active, fausse toute idée que l'on serait tenté de déduire des valeurs recueillies.